

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 45 (1909)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 8.

LAUSANNE. — 20 février 1909.



LIBERTÉ  
PATRIE

# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

## MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique  
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1<sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2<sup>e</sup> série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3<sup>e</sup> série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75  
— *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.* 3<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie,* 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHABREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3<sup>e</sup> édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1<sup>re</sup> partie, 6<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2<sup>me</sup> partie, 4<sup>e</sup> édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1<sup>re</sup> partie, 1 fr. 40 ; 2<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2<sup>e</sup> édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 2 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15<sup>e</sup> mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte.** Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75
- ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines**, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

---

## Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

---

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.000.000.

Fonds total plus de fr. 100.000.000. — Assurances en cours plus de fr. 205.000.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.



# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

1, Rue de Bourg, 1

## DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Au Foyer Romand.** Etrennes littéraires pour 1909, publiées sous la direction de M. *Philippe Godet*. In-16 relié, plaque spéciale, fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- Pour Un Gant...**, par Mme *Philip Champion de Crespigny*. Roman d'aventures anglais mis en français par *Robert Godet*, avec une préface du traducteur. In-16, relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- En Avant**, par *Lina Bögli*. Traduit par Mme *Penel-Godet*. 5<sup>e</sup> mille. Préface de *Philippe Godet*. In-16, relié, fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- Anne Sentéri**, par *Virgile Rossel*. Roman (mœurs romanches). In-16, 3 fr. 50
- La Vie de Monique**, par *Tony d'Ulmès*. Roman. In-16. 3 fr. 50
- Dans la lumière de la Grèce**, par *Henri Sensine*. In-16 3 fr. 50
- I. N. R. I. — L'Évangile d'un prisonnier**, par *P. Rosegger*. Traduit de l'allemand, par Mme *C. Mondoré*, avec une préface du traducteur. In-16 3 fr. 50
- Jean-Luc persécuté**, par *C.-F. Ramuz*. In-16, 3 fr. 50
- Hygiène de la Bouche et des Dents**, par *Louis Winzeler*, médecin-dentiste. Petit in-16 cartonné toile 1 fr. 50
- Hygiène de l'Estomac et de l'Intestin**, par le Dr *E. Bourget*. Petit in-16, relié toile 1 fr. 50
- Hygiène de la Peau**, par le Dr *Dind*. Petit in-16, relié toile 1 fr. 50
- Vers la santé et la pleine vie**, par *Jules Fiaux*. Moyen d'acquérir et conserver une santé excellente sans se servir de drogues ni de cure dispenseuses. 1 vol. in-16 4 fr. —
- Manuel de Thérapeutique des maladies de l'enfance**, par le Dr *B. Salge*, professeur à Göttingue. Traduit de l'allemand par le Dr *L. Exchaquet*. Préface du Dr *A. Combe*. In-16, relié toile, 4 fr. —
- Brownie**, par *Amy Le Feuvre*. Traduit de l'anglais par *Michel Epy* et *E. Serell*. Récit pour la jeunesse. In-12 relié toile avec 5 illustrations hors texte 3 fr. —
- Le Village dans la Montagne**, par *Edm. Bille* et *C.-F. Ramuz*. Fort volume in-4 Jésus (27×36 cm.) de 250 pages environ. Ces dimensions constituent un beau format de bibliothèque. L'ouvrage contient, outre le texte, 170 illustrations, dont 4 glyptographies reproduisant 4 des principaux tableaux de M. *Edm. Bille*, 54 grands hors-texte dont 34 estampes en couleurs, 30 têtes de chapitres en couleurs, et 82 illustrations dans le texte et en culs-de-lampe, dessins à la plume ou croquis à la mine de plomb. Relié 30 fr. —
- Manuel de Géographie physique**, par *W. Rosier* et *E. Chaix*. In-4, illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50
- Anthologie Scolaire**, par *L. Dupraz* et *E. Bonjour* avec la collaboration de *H. Mercier*, professeur au Gymnase de Genève. Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné toile 2 fr. 50
- Causeries Pédagogiques**, par *William James*, avec préface de *Jules Payot*. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50
- Histoire du Drapeau Suisse**, par le capitaine *P. de Vallière*. Plaque in-8 de 32 pages imprimée sur beau papier. Avec 4 planches dont une en couleurs, et une couverture illustrée en couleur. 2 fr. —
- La Suisse économique**, conférences données au 1<sup>er</sup> Cours international d'expansion commerciale à Lausanne. 2 vol. gr. in-8, broch., 12 fr., rel. 16 fr. —
- Code civil suisse**, par *Virgile Rossel*, professeur à l'Université de Berne. Edition annotée et précédée d'une introduction à l'étude du Code civil. Petit in-16, relié en peau souple, tête dorée, fr. 5.—; cartonné toile souple 3 fr. 50
- Le père Vanille (Eugène Hœnnti)**. Trois ans chez les Canaques (2<sup>e</sup> mille) In-16. 3 fr. 50





# Technicum de la Suisse Occidentale Bienne.

La place d'un professeur de **langues et d'histoire** à l'école des Postes est mise au concours. Entrée en fonctions au 19 avril 1909. Les postulants, porteurs d'un **brevet de maître secondaire**, doivent être en mesure d'enseigner en français et en allemand. La préférence sera donnée aux candidats qui auront aussi un brevet de maître primaire.

**Traitement minimal fr. 3600.** Les demandes d'inscription accompagnées des pièces nécessaires sur les études et l'activité des candidats sont à adresser jusqu'au 26 février inclusivement à

H 202 U

M. Auguste WEBER  
Président de la surveillance du Technicum.



## PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

Successeurs de **P. BAILLOD & C<sup>ie</sup>**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

**Montres garanties** dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

### BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

### BIJOUTERIE ARGENT

*et Fantaisie.*

### ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

### RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

**Achat d'or et d'argent.**

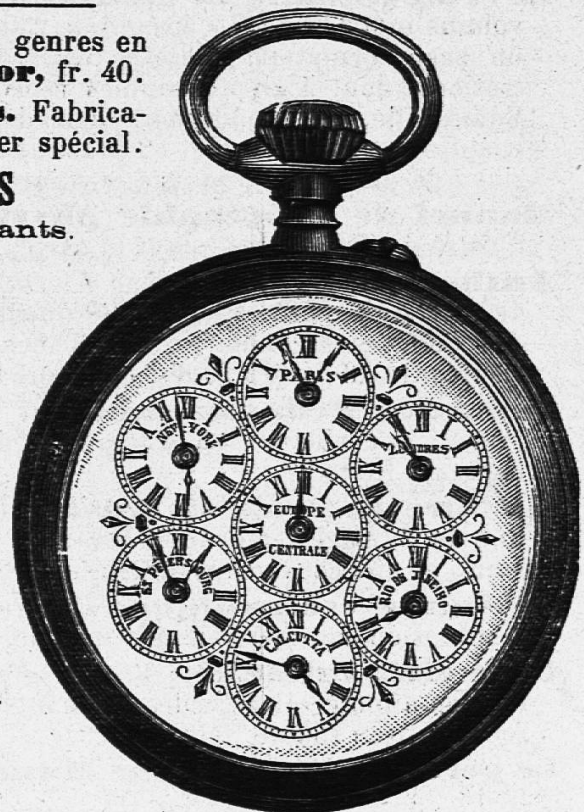
*English spoken. — Man spricht deutsch.*

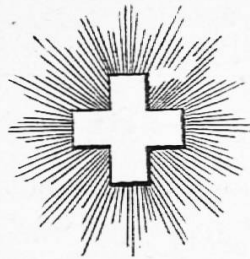
### GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ Remise ☛

**10%** au corps enseignant.





# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le parler français (Suite et fin).* — *Pour Neuhof.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Sujets d'examen d'admission aux Ecoles normales du canton de Vaud en 1908.* — *Composition : Le loup et le jeune mouton.* — *Lecture-élocution : La pile électrique. Morse et son télégraphe. Une héroïne du télégraphe.* — *Calcul oral (Suite).* — *Variété : Voyage au pays des mots.* — *Dessin : Croquis coté d'un lambris non assemblé.*

## LE PARLER FRANÇAIS

(Suite et fin.)

« Mais, dira-t-on, après avoir parcouru les divers points de cette étude sommaire, et y avoir même un peu réfléchi, à quoi bon tant de finesses, de recherches, tant de précision ; à quoi bon ce souci d'employer un mot plutôt qu'un autre ? Nous parlons comme nous avons entendu parler, à la bonne franquette. Nous nous faisons comprendre ; c'est l'essentiel ; si nous hésitons et si nous bégayons un peu, notre interlocuteur se forme à la patience, et à la perspicacité si nous sommes ambigus. Nous ne tenons nullement à briller dans la conversation ; nous ne désirons point devenir des orateurs... »

Raisonner ainsi, ce serait oublier que l'étude de la langue est un des meilleurs instruments de discipline pour l'esprit. Quel est en réalité le bénéfice de l'étude du latin et du grec, de ces humanités sur lesquelles on discute tant en France et en Angleterre comme chez nous ? C'est moins la connaissance de deux littératures absolètes que certaines habitudes intellectuelles qu'on acquiert dans cette étude. Quelqu'un demandait à Bismarck s'il était nécessaire à un homme cultivé de savoir le latin. « Il n'est pas nécessaire de le savoir, répondit-il, mais il faut l'avoir su. » C'est-à-dire

qu'il faut posséder une certaine forme mentale, un esprit moulé dans ce moule excellent.

Les humanités ne sont plus obligatoires, et l'on peut supposer qu'avec la tendance utilitaire et scientifique de notre époque, on apprendra le latin de moins en moins. Chacun, fort heureusement, est obligé d'étudier une langue vivante, la sienne, la maternelle. Un programme devrait être organisé de manière à procurer la même gymnastique intellectuelle, les mêmes habitudes d'analyse et de précision, que les longues années consacrées à l'étude des langues mortes. C'était l'idée du Père Girard, dont la méthode a trop été supplantée par d'autres moins lumineuses.

Notre belle langue française, moins concise que le latin, moins lapidaire, mais plus souple, et vivante, ce qui est pourtant un avantage, offre tous les caractères qui peuvent faire de son étude un outil pédagogique de premier ordre.

Elle éveillera dans l'esprit un besoin d'ordre et de coordination ; un désir de netteté, de précision, de finesse, et cet amour d'une beauté abstraite qui est la principale marque de civilisation. De plus, avec l'histoire du mot, on invoque le passé ; on ouvre à l'enfant la perspective lointaine et profonde des origines de sa race ; et l'histoire proprement dite, éclairée, vivifiée par l'étude du langage, cessera d'être une chose morte, sèche, faite de dates accumulées et de noms arides.

Seulement, il y faut du temps, et la première chose à réformer si l'on veut donner à l'étude de la langue la place qui lui revient, ce sera le pauvre petit nombre d'heures que les programmes lui attribuent. Retrancher sur la géographie superflue, sur l'histoire générale dont la mémoire ne garde qu'une douzaine de tableaux frappants, retrancher sur l'arithmétique, sur ces transformations de fractions, sur ces interminables multiplications et divisions de décimales, où une véritable queue de cerf-volant suit la virgule, ces exercices qu'on assure être une gymnastique de la mémoire, du raisonnement, et qui ne sont qu'un fourré d'épines où le pauvre écolier trébuche, sans voir le ciel au-dessus de sa tête ; retrancher ce fatras, et le remplacer par des exercices profitables, ayant pour objet la langue et ses ressources ; quand verrons-nous cette réforme ?



Supposons que, dans toutes les classes de nos écoles primaires, nous ayons chaque jour, sur cinq heures de leçons, trois heures pour la langue française dans toutes ses branches ? Ah ! je vois qu'on lève déjà les bras au ciel ; mais trois heures pour le français, ce n'est pas trop ; et deux heures pour le reste, c'est bien assez. Et alors, quelle joie, quel intérêt, quelle ampleur ! On pourra enseigner à l'enfant à se composer un vocabulaire, enrichi d'année en année, mais toujours précis et toujours coulant, composé de mots dont il sait le sens exact, la nuance qui différencie les uns des autres, et l'emploi. On pourra introduire l'élève dans les familles de mots, lui apprendre à trouver lui-même les parentés souvent amusantes et révélatrices, les cousinages oubliés d'un mot noble avec un mot ordinaire ; on lui indiquera les signes de vétusté, l'effacement de l'empreinte dans un terme tel que les mots étonnement, étonner, qui signifiait à l'origine « être frappé du tonnerre » et qui n'indique plus qu'une surprise médiocre.

On aura du temps pour de véritables exercices d'élocution, on prendra pour sujet l'incident le plus banal, la chose la plus quotidienne, dont le petit parle à la maison, mais dont il parle en mauvais termes impropres, et sans aisance. On signalera les jolies expressions locales pour les mettre en honneur, mais on fera une guerre impitoyable aux barbarismes, aux lourdeurs et aux longueurs de l'idiome courant.

Une revision de la méthode pour la composition française est maintenant à l'ordre du jour des réunions d'instituteurs ; pourvu que la question de la langue commence à préoccuper plus qu'autrefois, car il ne s'agit pas du fond seulement de la composition, mais de sa forme.

Et nous voyons la langue employée ici comme auxiliaire d'une tentative pédagogique renouvelée : l'éveil et le développement de l'esprit d'observation chez nos écoliers. On s'est aperçu que l'enfant, non plus que l'adulte, ne sait pas voir ; on veut l'y exercer. Il faut qu'il regarde bien, et qu'ensuite il décrive bien. L'étude de la langue est donc corrélative de l'étude de l'objet concret ou abstrait offert à son observation, qu'il s'agisse d'une plante, d'un meuble, d'un animal, d'un sentiment de plaisir, d'une douleur physique.

Dans ces exercices-là, le maître lui aussi sera conscient de certaines difficultés ; il peinera pour trouver le substantif ou l'adjectif exact ; il referra pour son compte l'expérience qu'ont faite les premiers hommes, c'est qu'on ne connaît vraiment une chose qu'après l'avoir nommée. Il éprouvera la joie subtile de pouvoir toujours, avec simplicité et facilité, dire exactement ce qu'il veut dire, parce que le trésor des mots et des formes de phrases est là tout ouvert sous la main. Il découvrira enfin que son travail est récompensé par un privilège : la faculté de se mouvoir librement dans un immense territoire.

T. COMBE.

---

#### Pour Neuhof.

Que faire à Neuhof ? C'est la question qui se pose à l'heure actuelle dans le monde où l'on s'occupe d'honorer la mémoire de Pestalozzi en achetant son ancien domaine.

Il s'agit de délimiter exactement la tâche que l'on se propose. Si Neuhof devient une propriété nationale, on devra y recevoir des enfants de toutes les parties de la Suisse ; si l'on ne fixe pas exactement l'âge et les conditions sociales des jeunes gens hospitalisés, on erre dans le vague, on dépasse le but, on manque de moyens financiers, on risque d'être débordé par le trop grand nombre de demandes.

Laissez-moi vous dire mon idée à ce sujet.

Je songe que notre agriculture nationale manque toujours plus de bras robustes ; les fils et les filles de la campagne s'en vont à la ville ; ce mouvement vers les cités tentaculaires est irrésistible ; on ne peut faire grand'chose pour le ralentir, même faiblement. Alors, pour remplacer les gars et les filles qui se citadinisent, on appelle des Polonais, des Galiciens, des Italiens ; on aura peut-être bientôt des Chinois ou des Japonais !

Ces gens savent se faire payer. Mais ils ne s'assimilent pas ; ils demeureront des étrangers. Et, comme nous avons déjà suffisamment d'étrangers, il n'est pas nécessaire d'en introduire une plus grande quantité, surtout dans les campagnes.

Depuis un certain nombre d'années, les colonies de vacances sont entrées dans nos mœurs scolaires et hygiéniques. Chaque été, des phalanges toujours plus serrées d'enfants malingres de nos cités s'en vont à la campagne ; ils y trouvent une vie nouvelle, la santé et, bien souvent, l'amour des travaux champêtres.

Il s'agirait de continuer, d'amplifier cette œuvre salutaire. Voici :

Il existe dans toutes nos villes des enfants de santé faible ; les parents sont pauvres ; l'usine, l'atelier, le travail à domicile accaparent tout leur temps et ruinent fort souvent leur santé ; et cependant, père et mère attendent que leurs enfants soient libérés des écoles pour les faire entrer dans ces mêmes ateliers. Là, la santé des fils et des filles ne s'améliorera pas ; les parents le savent ; mais il faut gagner le pain quotidien, et ils ne voient pas d'autre moyen de le faire arriver sur la table de famille.

Il faudrait alors que les comités de bienfaisance, les ecclésiastiques, les instituteurs, les institutrices, ou tous autres citoyens ou citoyennes bien placés pour connaître ces besoins, recherchent ces enfants, s'entendent avec les parents, et que le comité de Neuhof les recueille dans son domaine.

Il s'agirait donc d'arracher à la vie citadine des garçons et des filles qui n'ont pas naturellement les aptitudes nécessaires pour travailler dans les ateliers, et qui pourraient s'accoutumer tout aussi volontiers à la vie des champs tout en ayant la perspective très certaine d'améliorer leur santé.

Ces jeunes gens, à partir de l'âge de douze ans, par exemple, apprendraient à Neuhof les travaux agricoles ; les garçons travailleraient plutôt à la terre ; les filles s'y occuperaient aussi, selon leurs forces et selon la nature des besognes.

Les filles seraient plus spécialement formées à la tenue du ménage, mais du ménage de la ferme ; on leur enseignerait ce qu'on enseigne aux jeunes Danoises, qui savent fabriquer du beurre et du fromage, qui soignent des porcs, qui dirigent admirablement la basse-cour, qui ne négligent point la comptabilité agricole ni la confection des vêtements, bref, des fermiers modèles qui ont largement contribué à l'essor économique magnifique du Danemark.

A Neuhof, je crois que l'on pourrait faire cela.

Les garçons, outre la culture rationnelle des champs<sup>1</sup>, apprendraient à connaître et à soigner le bétail ; en hiver, et pendant les jours de mauvais temps de la belle saison, ils s'initieraient aux métiers que doit pratiquer tout agriculteur intelligent et économe : menuiserie et charpente pratiques, vannerie, maçonnerie, etc. Mais il faudrait s'en tenir strictement à ces métiers-là, à ceux qui sont en relation directe avec les nécessités de l'agriculture. Je ne vois pas à Neuhof, loin des centres industriels, s'installer un institut professionnel : toutes nos grandes villes ont de ces écoles-là, où notre jeunesse peut apprendre un métier.

Si quelque garçon ou fille montrait, pendant son passage à Neuhof, des aptitudes spéciales pour une profession autre que celle d'agriculteur, le Comité le placerait dans l'une ou l'autre de ces écoles professionnelles et le garderait sous son patronat, lui offrant même la perspective de revenir à Neuhof, soit pendant des vacances, soit, hélas ! en convalescence, soit pour y rendre service en qualité de moniteur ou monitrice.

Pour marcher avec le temps, Neuhof serait pourvue des machines agricoles les plus perfectionnées ; les élèves se familiariseraient avec leur fonctionnement. De plus, Neuhof pourrait devenir ainsi une station d'essai de la « mécanique agricole ».

Notez que la façon de recrutement que je propose ne ferait pas de Neuhof un établissement rival de nos écoles d'agriculture. Celles-ci reçoivent et instruisent des fils de paysans ; elles perfectionnent les connaissances agricoles. Neuhof prendrait ses élèves dans les villes — orphelins, enfants abandonnés, de santé chétive, — Neuhof leur ferait aimer les travaux champêtres, leur donnerait des habitudes d'ordre, de sobriété, de labeur, d'économie, de respect de soi-même. Puis, à seize, dix-sept ou dix-huit ans, Neuhof offrirait ses pupilles aux agriculteurs

<sup>1</sup> Par là, j'entends non seulement la profession d'agriculteur, mais celles de jardinier, d'arboriculteur, d'horticulteur, de pépiniériste, voire apiculteur.



suisses, qui auraient en eux certainement de bons collaborateurs. Ceux-ci, à leur tour, pourraient devenir fermiers, fermières, propriétaires, et faire souche paysanne, très honorablement.

Je note en passant une idée secondaire qui pourrait avoir aussi sa petite valeur. Il ne faudrait pas recevoir uniquement des enfants des villes ; il faudrait aussi de petits campagnards, orphelins ou abandonnés, des campagnards nés dans les fermes de notre bon pays : ils ont déjà l'habitude des travaux champêtres et ils seraient d'excellents petits professeurs pour leurs camarades de la ville, qu'ils initieraient à une foule de petites occupations où les novices seraient forcément un peu gauches.

Cette idée d'amorcer à Neuhof un retour à la terre des enfants des villes serait certainement très bien vue de nos paysans suisses. La puissante Ligue des paysans et son chef indiscuté, le Dr Laur, donneraient assurément leur appui à une œuvre semblable. J'ajoute que l'œuvre devrait aussi rencontrer la faveur des hygiénistes, des médecins, des industriels même, qui verraient diminuer les frais d'assurance-maladie et le nombre des ouvriers faibles, du corps pastoral et ecclésiastique. Bref, je ne sais pas qui pourrait faire de l'opposition.

En fait de discipline, je verrais avec plaisir s'acclimater le système du « self-government », afin de développer le sentiment de responsabilité, d'amour-propre des enfants. Ceux-ci, à Neuhof, ne devront pas avoir le sentiment qu'on les instruit et les éduque pour en faire des ouvriers, des prolétaires. Il faut leur donner une conception plus noble du rôle qu'ils auront à remplir.

Donc, Neuhof pourrait donner asile à une œuvre de caractère nettement agricole — pas d'école des arts et métiers ; — Neuhof procurerait des bras et des forces nouvelles à nos campagnes ; Neuhof verserait surtout dans les corps des gars et des filles la santé physique et la santé morale.

Pestalozzi allait chercher dans le Nidwald les petites victimes de la guerre : il serait heureux qu'on allât, en son nom, chercher dans les villes, pour les sauver, les êtres faibles que les engrenages et les batailles de la vie broyeraient sans merci.

Eug. MONOD.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**JURA BERNOIS. — Traitements des instituteurs.** — La commission du Grand Conseil chargée d'examiner la loi sur les traitements du corps enseignant primaire a modifié un seul article du projet. Le gouvernement proposait de réduire de cent francs le subside des instituteurs et d'augmenter d'autant celui des institutrices. La commission reprend, pour les maîtres, les chiffres du projet Ritschard, (800, 1000 et 1200 fr.) et réduit de 100 francs pour les institutrices des deux premières classes les subsides proposés par le gouvernement. (500, 700 et 900 fr.) Il y aurait de ce fait une augmentation de 500 francs pour les institutrices de la troisième classe, soit 400 francs pour l'école primaire et 100 francs pour l'école d'ouvrages. Le projet ne sera pas discuté dans la session actuelle du Grand Conseil, la commission ayant exprimé le vœu de s'entendre avec le gouvernement pour arriver, si possible, à un projet unique. La discussion de la nouvelle loi aura lieu en mars ou en avril, mais on admet que les dispositions nouvelles auront un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1909.

H. GOBAT.

**\*\* Inspection des écoles secondaires.** — Le *Jura bernois*, de Saint-Imier, a pris l'occasion de la nomination de M. Juncker au poste d'inspecteur de l'enseignement moyen pour tomber le Dr Landolt, qui, pendant plus de trente ans, a eu sous sa surveillance immédiate toutes les écoles secondaires du canton de Berne.

La réponse ne s'est pas fait attendre et M. le Dr Cuttat, président de la commission des écoles secondaires de Saint-Imier, a envoyé au *Jura bernois* la lettre suivante, datée du 7 février 1909 :

Monsieur le rédacteur,

Dans le *Jura bernois* de jeudi passé, vous dites, sous la rubrique « Inspectorat secondaire », entre autres ce qui suit :

« Quant à M. Juncker... il ne nous reste, en le félicitant de sa nomination, qu'à lui souhaiter de faire oublier, par une compréhension à la fois large et pratique de la pédagogie, les mauvais souvenirs laissés dans le pays par les procédés parfois abracadabrants de M. Landolt. »

Je regrette cette phrase et je m'élève vivement contre l'esprit qui l'a dictée.

Je pense, et d'autres penseront avec moi, que le procédé qui consiste à attaquer un homme qui n'est plus là pour se défendre, ressemble furieusement — je ne puis m'empêcher de vous le dire au risque de vous faire de la peine — à l'antique coup de pied de l'âne.

En second lieu une pareille attaque n'aurait pas dû paraître dans un journal de Saint-Imier, dont les écoles secondaires ont été l'objet — et j'en parle en connaissance de cause — de toute la sollicitude de l'inspecteur défunt et auxquelles il n'a ménagé ni les conseils, ni les témoignages de sa sympathie.

Je vois que vous êtes insuffisamment renseigné, Monsieur, sur nos affaires scolaires.

D'abord vous faites de M. Juncker un directeur d'école normale — il est vrai que vous rectifiez deux jours plus tard — alors que chacun sait que ce poste est occupé avec distinction, depuis 20 ans et plus, par l'honorable M. Duvoisin.

J'estime que si quelqu'un a eu une « compétence large et pratique de la pédagogie », c'était bien Landolt. Ce n'est pas là qu'il faut l'attaquer.

Si vous aviez assisté à ses obsèques et entendu la Direction de l'instruction publique, qui n'a pas l'habitude de masquer la vérité, parler de sa pédagogie, large et pratique, vous auriez pu vous convaincre que je ne suis pas le seul à penser ainsi.

Quant aux mauvais souvenirs qu'il aurait laissés dans le pays, demandez à toutes ces générations d'élèves, que durant plus de trente ans, il a inspectés, ce qu'ils pensent du papa Landolt et vous verrez avec quelle respectueuse sympathie ils vous en parleront.

Si ses procédés ont été parfois un peu rudes pour certaines personnes, c'est surtout l'école qui s'en est ressentie..., mais en bien.

Vous qualifiez ces procédés d'abracadabrants. Je crois que cet adjectif cabalistique est un peu long pour ce que vous avez voulu dire et qu'il eût mieux valu pour le *Jura bernois* le laisser mijoter dans l'encrier de sa rédaction.

Je termine, et, si je ne craignais de faire de la phraséologie, je vous dirais que,

quoi que vous en pensiez, la grande ombre de Landolt planera encore bien longtemps sur les écoles moyennes du canton de Berne. »

Le rédacteur du journal, M. Charles Neuhaus, ancien instituteur à La Chaux-de-Fonds, fait suivre la lettre de M. le Dr Cuttat d'un long gendarme d'où il résulterait que ce n'est pas par esprit de vengeance personnelle, mais pour le bien de nos écoles qu'il a publié l'article contre la mémoire du Dr Landolt. Il paraît que M. Neuhaus est à même de publier quelques-unes des erreurs indéniables commises par cet inspecteur dans l'exercice de ses fonctions et certains procédés de sa pédagogie méritent bien, toujours selon M. Neuhaus, le qualificatif d'*abracadabrant*. Il faut reconnaître que M. Neuhaus vient un peu tard avec sa critique. Si seulement son journal avait publié les observations si précieuses de son rédacteur du vivant de Landolt ! Mais non, toutes les fois que l'inspecteur visitait les classes de Saint-Imier, le *Jura bernois* faisait un étalage exagéré des excellents résultats constatés par le Dr Landolt qui recevait sa part d'eau bénite. Nous avons été pendant dix-huit ans sous la surveillance hiérarchique du Dr Landolt, ensuite pendant quatorze ans nous avons assisté à ses inspections en qualité de membre d'une commission d'école secondaire et nous souscrivons entièrement à ce qu'a écrit M. le Dr Cuttat. A notre avis, la critique de l'ancien instituteur chaux-de-fonnier est injuste ; en outre, elle vient trop tard : c'était pendant la vie du Dr Landolt qu'il fallait parler, s'il y avait matière à observations. H. GOBAT.

VAUD. — **Nécrologie.**<sup>1</sup> — Nous recevons d'un correspondant du district d'Yverdon, les lignes suivantes, consacrées à la mémoire d'une ancienne collègue dans l'enseignement. H. G.

*Yvonand.* — Le 14 janvier, les instituteurs du district d'Yverdon accompagnaient à sa dernière demeure Mme Adèle Roulier, régente émérite à Yvonand.

Un long cortège de parents, d'amis, d'anciens élèves avaient voulu donner un dernier adieu à celle qui fut pour tous un exemple, une éducatrice dans toute la force du terme.

Pendant vingt-sept ans, Mme A. Roulier se dépensa sans compter, donnant tout ce que renfermait son cœur aimant et sa belle intelligence. D'une douceur et d'une modestie extrêmes, s'efforçant toujours de cacher ses vertus et ses qualités, elle s'atitra constamment l'estime de la population et de ses collègues. Ceux-là seulement qui l'ont connue de près ont pu apprécier la bonté de son cœur et la délicatesse exquise de ses sentiments.

Quoique retirée de l'enseignement depuis plusieurs années, Mme A. Roulier n'a jamais cessé de s'occuper des questions d'éducation populaire où ses conseils et son expérience ont toujours été fort appréciés.

Tous les collègues et en particulier ceux du cercle de Molondin perdent en la défunte, une amie sûre, un soutien dans les jours difficiles. Aux heures de défaillance, elle savait redonner ce courage qui permet de surmonter toutes les difficultés.

Au bord de la tombe, après un splendide chœur, exécuté par les élèves des 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes d'Yvonand, M. Henry, instituteur à Donneloye, parlant au nom du corps enseignant du district d'Yverdon et de la Société pédagogique vaudoise, a rappelé en termes émouvants les brillantes qualités de Mme A. Roulier.

Puis M. Vetter, pasteur, a terminé cette triste cérémonie par la bénédiction.

<sup>1</sup> (Retardée.)



## **PARTIE PRATIQUE**

### **Examens d'admission aux Ecoles normales du Canton de Vaud en avril 1908.**

*Sujets de composition.*

#### **Filles.**

Parmi les lectures que vous avez faites cette année, quelle est celle qui vous a le plus intéressée ? Donnez les raisons de cet intérêt après avoir brièvement exposé le sujet de la lecture choisie.

#### **Garçons.**

Un vieux cahier.

#### **DICTÉES**

#### **Filles.**

#### **Les feuilles.**

La racine étant presque toujours dérobée aux regards, on peut dire que le feuillage donne seul un caractère à la plante. Il croît avec elle, il la dirige dans les airs où il protège de son abri les tendres rameaux. Chargé de fonctions absorbantes et sécrétoires, il est à la fois le pourvoyeur et l'ornement de la tige à laquelle il communique son balancement onduleux. Aussi, quelle prévoyance dans le bouton qui le contient !

Celui-ci, formé dans l'aisselle d'une feuille qui le nourrit et l'enveloppe de son pétiole, ne présente d'abord qu'un point imperceptible. Il croît graduellement, et se montre d'une manière plus distincte aux approches de l'hiver, époque à laquelle les frimas lui enlèvent sa protectrice. Mais, si ce secours lui manque, c'est qu'il est déjà pourvu des pellicules et des gommés sous lesquelles il peut braver impunément la rude saison. C'est donc dans cet espace étroit que, pliés selon leur forme, les divers feuillages attendent le printemps. A peine le soleil de mars a réchauffé la terre qu'on les voit de toutes parts abandonner, déchirer ou chasser les tuniques qui leur ont servi de berceau. Les arbres se coiffent de vertes chevelures, sous lesquelles leurs fronts cannelés se rajeunissent. Variées dans leur port comme dans leurs teintes, elles se groupent, se divisent, s'étalent ou flottent avec grâce. Tantôt agréables pendentifs, elles s'arquent et retombent en guirlandes ; tantôt, moins modestes, elles s'élèvent à la manière de faisceaux, de gerbes ou d'obélisques. Ici, c'est une flèche que l'on décoche ; là, c'est une touffe azurée qui se marie élégamment à l'horizon. Des feuilles innombrables se sont tout à coup étendues dans les airs, pareilles à l'épée qui sort du fourreau, à l'éventail que l'on déplisse ou à la pièce d'étoffe que l'on déroule. Peu de jours viennent de s'écouler, et les bosquets se sont si bien enlacés, l'ombre s'est tellement épaissie, que l'on serait tenté de demander où donc avaient été mises en réserve ces riches et fraîches tentures dont s'est paré en un instant le séjour de la race humaine.

**Garçons.**

**L'hiver à la campagne.**

On s'imagine que la nature est morte pendant six mois, et pourtant les blés poussent dès l'automne, et le pâle soleil des hivers (on est convenu de l'appeler comme cela) est le plus vif et le plus brillant de l'année. Quand il dissipe les brumes, quand il se couche dans la pourpre étincelante des soirs de grande gelée, on a peine à soutenir l'éclat de ses rayons. Même dans nos contrées froides et fort mal nommées tempérées, la création ne se dépouille jamais d'un air de vie et de parure. Les grandes plaines fromentales se couvrent de ces tapis courts et frais sur lesquels le soleil, bas à l'horizon, jette de grandes flammes d'émeraude. Les prés se revêtent de mousse magnifique, luxe tout gratuit de l'hiver. Le lierre, ce pampre inutile mais somptueux, se marbre de tons d'écarlate et d'or. Les jardins même ne sont pas sans richesses. La primevère, la violette et la rose de Bengale rient sous la neige. Certaines autres fleurs, grâce à un accident de terrain, à une disposition fortuite, survivent à la gelée et vous causent à chaque instant une agréable surprise. Si le rossignol est absent, combien d'oiseaux de passage, hôtes bruyants et superbes, viennent s'abattre ou se reposer sur le faite des grands arbres ou sur le bord des eaux. Et qu'y a-t-il de plus beau que la neige, lorsque le soleil en fait une nappe de diamants, ou lorsque la gelée se suspend aux arbres en fantastiques arcades, en indescriptibles festons de givre et de cristal ? Et quel plaisir n'est-ce pas de se sentir en famille, auprès d'un bon feu, dans ces longues soirées de campagne où l'on s'appartient si bien les uns aux autres ?

George SAND.

**PROBLÈMES**

**Filles.**

1. — Un terrain rectangulaire de 38 m. de longueur a été acheté pour 8512 fr. à raison de 700 fr. l'are. On veut l'entourer d'une palissade. Quelle sera la dépense, si la construction de cette palissade coûte 6 fr. par mètre linéaire ?

Réponse : fr. 840.

2. — Une famille qui consomme en moyenne 1,2 kg. de viande par jour, a dépensé fr. 64,08 dans un mois de 30 jours de consommation. Sachant que, pendant les neuf derniers jours elle a payé, par kg. fr. 0,1 de plus que précédemment, on demande quel a été le prix du kg. de viande pour les deux périodes.

Réponses : fr. 1,75 et fr. 1,85.

3. — Une personne veut revendre avec fr. 184 de bénéfice un certain nombre de mètres de drap qu'elle a payé à raison de fr. 17,50 le mètre. Les  $\frac{2}{9}$  de l'achat ont été vendus à raison de fr. 19. — le mètre; les  $\frac{3}{4}$  du reste à raison de fr. 19,20 le m. A quel prix devra-t-elle vendre les 22,4 m. qui restent encore pour réaliser le bénéfice indiqué et combien de mètres avait-elle acheté ?

Réponses : 115,2 m. : fr. 18,90.

**Garçons.**

1. — Le contour d'un champ de forme rectangulaire mesure 142 m. et l'on sait que la longueur de ce champ a 17 m. de plus que la largeur. Quelle sera la valeur de cette propriété à raison de fr. 3 le m<sup>2</sup>.

Réponse : fr. 3564.

2. — On a vendu les  $\frac{5}{12}$  d'une propriété pour fr. 29 773,20 à raison de fr. 4616 l'ha; les  $\frac{2}{9}$  ont été cédés à un prix qui est inférieur de fr. 0,20 par m<sup>2</sup> et le reste a été vendu à un prix qui surpasse le second de fr. 12,48 par are. Combien le vendeur a-t-il reçu en tout et quelle était la surface de la propriété?

Réponses : 15,48 ha; fr. 60372.

3. — Un cultivateur occupe une ferme de 20 ha pour laquelle il paie un loyer de fr. 3509. Il récolte par ha. 18 hl. de blé et 2300 kg. de paille, et vend au même prix l'hl. de blé et les 1000 kg. de paille. Quel doit être ce prix pour que, déduction faite des frais qui s'élèvent à fr. 72,50 par ha., la somme qui lui reste dépasse de  $\frac{6}{10}$  le loyer ?

Réponse : fr. 17,40.

### COMPOSITION

*Premier degré.*

#### Le loup et le jeune mouton.

Des moutons étaient en sûreté dans leur parc; les chiens dormaient et le berger, à l'ombre d'un grand ormeau, jouait de la flûte avec d'autres bergers voisins. Un loup affamé vint, par les pentes de l'enceinte reconnaître l'état du troupeau. Un jeune mouton sans expérience, et qui n'avait jamais rien vu entra en conversation avec lui :

« Que venez-vous chercher ici ? dit-il au glouton ; — L'herbe tendre et fleurie, lui répondit le loup. Vous savez que rien n'est plus doux que de paître dans une verte prairie émaillée de fleurs, pour apaiser sa faim et d'aller éteindre sa soif dans un clair ruisseau : j'ai trouvé ici l'un et l'autre. Que faut-il davantage ? J'aime la philosophie qui enseigne à se contenter de peu. Est-il donc vrai, répartit le jeune mouton, que vous ne mangez point la chair des animaux et qu'un peu d'herbe vous suffit ? Si cela est, vivons comme frères et *paissions* ensemble. »

Aussitôt le mouton sort du parc dans la prairie où le sobre philosophe le mit en pièces et l'avala.

Défiez-vous des belles paroles des gens qui se vantent d'être vertueux. Jugez-en par leurs actions et non par leurs discours. »

FÉNELON.

SUJET A TRAITER. *Premier degré.* — Jugez la conduite de tous les personnages de cette fable. Quelle fable de la Fontaine pourrez-vous rapprocher de celle-ci au point de vue de la morale ? Quelle règle de conduite la lecture de cette fable peut-elle vous suggérer ?

IDÉES PRINCIPALES A DÉVELOPPER. — Berger manquant de vigilance, insouciant, (joue de la flûte sous l'ormeau), mérite d'être blâmé, chassé même.

Chiens imitant leur maître seul responsable de leur indolence.

Loup, hypocrite, raffiné, ne pénètre pas dans l'enclos par la force..... c'est un lâche; hypocrisie, vice honteux. Jeune mouton, étourdi, imprudent, paye de sa vie l'imprudence commise.

Il commet la même faute que le souriceau de La Fontaine dont une circonstance imprévue sauve la vie.

Imprudence de se lier avec des personnes que l'on ne connaît pas; attention et réserve dans nos relations.

Choix de bons camarades ; nos bons parents sont des guides sûrs à cet effet.

C. F.



## LECTURE ÉLOCUTION

### Découverte de la pile électrique.

Galvani avait épousé la fille de son professeur, Lucie Galeozzi, et l'aimait tendrement. Elle était souffrante, à Bologne, se mourant de la poitrine. Le médecin avait ordonné un bouillon de grenouilles; Galvani avait tenu à le préparer lui-même.

Assis sur son balcon, il avait dépouillé un certain nombre de ces petites bêtes, et avait suspendu les membres inférieurs, séparés du tronc, à ce balcon de fer, au moyen de petits crochets de cuivre, lorsqu'il vit avec étonnement les membres des grenouilles s'agiter convulsivement toutes les fois qu'ils avaient touché accidentellement le fer du balcon.

C'est cette observation qui est le point de départ de la pile inventée par Volta, et de la galvanoplastie.

L'observation de Galvani fut accueillie par un immense éclat de rire. « Je suis attaqué, écrivait-il en 1792, par deux sectes bien opposées, les savants et les ignorants. Les uns et les autres se rient de moi, et m'appellent le maître de danse des grenouilles. Pourtant, je sais que j'ai découvert une des forces de la nature ».

(D'après C. Flammarion.)

Eug. M.

### Morse et son télégraphe.

Le professeur Morse était un pauvre artiste peintre; il devait demander à son pinceau le pain de chaque jour, et il n'avait guère de temps pour s'occuper d'un projet qu'il avait conçu en voyage, celui de télégraphier en se servant d'électricité.

Il habitait, au cinquième étage, une toute petite chambre qui lui servait de cuisine, d'atelier, de chambre à coucher, et, tout en peignant, il faisait des modèles de son appareil.

Lorsque le ministre des finances ordonna une enquête pour savoir s'il ne convenait pas d'établir un système télégraphique aux États-Unis, Morse fut appelé à donner son avis. Son premier essai fut fait avec quatre kilomètres de cuivre, dans une usine à Morristow (New-Jersey).

Mais il avait encore de sombres jours devant lui; il eut des déceptions; il souffrit de la misère; il resta jusqu'à vingt-quatre heures sans manger. Enfin, il demanda au Congrès un subside pour construire une ligne d'une longueur suffisante, afin de montrer ce qu'il pouvait faire. Il s'agissait de 30 000 dollars.

Le Congrès n'avait pas le don de lire dans l'avenir, sans quoi il se serait gardé de discuter, de tourner même en ridicule la demande de l'inventeur. Morse passait de longs jours dans les antichambres, attendant, plein d'anxiété et de lassitude, une solution quelconque.

Un jour, un sénateur de ses amis lui dit : « Tout est inutile; le Sénat n'apprécie pas votre projet. Retournez chez vous et n'y pensez plus ». Il retourna à son hôtel, le cœur rempli d'amertume, et fit ses préparatifs de départ. Après avoir payé sa note et prit son billet de retour pour New-York, il ne lui restait que 37 sous.

Le lendemain matin, pendant qu'il prenait, seul, triste et abattu, son petit dé-

jeuner, miss Annie Ellsworth vint vers lui en s'écriant : « Professeur, je viens tout exprès vous féliciter. Me féliciter ? Pourquoi ? demanda le pauvre homme. Le Sénat vous a accordé hier votre crédit de 30 000 dollars ».

Parce qu'elle avait été la première à lui annoncer la bonne nouvelle, le professeur Morse promit que miss Annie Ellsworth enverrait le premier télégramme. Il tint parole ; le 24 mai 1844, miss Ellsworth dicta, et le professeur Morse expédia de sa main, de Washington à Baltimore, le fameux télégramme : « Voilà ce que Dieu a fait ».

(D'après *Educational Gazette*.)

Eug. M.

#### Une héroïne du télégraphe.

C'était en 1870. La ville de Pithiviers (Loiret) venait de tomber aux mains des Allemands. Leur premier soin fut d'occuper la poste et le télégraphe. Là, ils trouvèrent une jeune directrice, âgée de vingt ans, M<sup>lle</sup> Dodu.

Après s'être emparés des appareils, ils reléguèrent M<sup>lle</sup> Dodu dans sa chambre. De la sorte, ils pensaient pouvoir manœuvrer secrètement eux-mêmes ; mais le fil de la station traversait la chambre de la directrice ; il suffisait d'y attacher un autre fil et de le mettre en communication avec d'autres appareils pour connaître les secrets de l'ennemi. Justement, M<sup>lle</sup> Dodu avait caché des appareils dans sa chambre ; elle résolut d'en tirer parti.

Une pareille action, c'était risquer sa vie. M<sup>lle</sup> Dodu savait qu'elle serait fusillée si sa noble ruse était découverte ; pourtant elle n'hésita point : elle déroba plusieurs fois à l'ennemi d'importantes dépêches, de graves confidences militaires. Elle les communiquait au sous-préfet de Pithiviers, et celui-ci, à son tour, les transmettait à l'armée française.

Un jour, une brigade française qui devait être enveloppée par l'ennemi put, avertie à temps, échapper à un désastre.

Cependant les Allemands, soupçonnant M<sup>lle</sup> Dodu, parvinrent, à force de menaces, à faire parler une malheureuse servante qui dénonça sa maîtresse. La directrice fut arrêtée, traduite devant une cour martiale et condamnée à mort. La sentence allait être exécutée, lorsque l'armistice lui sauva la vie.

Le prince Frédéric-Charles voulut voir cette courageuse jeune fille, et comme il paraissait surpris de son acte audacieux : « Je suis Française », lui répondit-elle. M<sup>lle</sup> Dodu a été décorée de la Légion d'honneur et de la médaille militaire ; l'Académie lui a décerné un prix Monthyon.

(D'après M<sup>lle</sup> Cl. Juranville.)

EUG. M.

*Nota.* — Ces trois lectures pourront accompagner la leçon de choses sur le *télégraphe électrique*, soit à l'école primaire, primaire supérieure ou aux cours complémentaires. Le deuxième et le troisième de ces récits pourront servir de leçon de rédaction.

#### CALCUL ORAL (Suite)

19. Hier, mon rosier portait 8 roses épanouies, ce matin ; j'en compte 13. Combien de roses se sont épanouies depuis hier ? ( $8 + ? = 13$ )

20. Un joueur abat 15 quilles en 2 coups ; son partenaire abat 8 quilles du premier coup. Combien doit-il en abattre au deuxième coup pour gagner ? ( $8 + ? = 16$ )

*Degré intermédiaire.*

1. a)  $99 + 2 + 3 \dots 10 =$   
 $98 + 3 + 4 \dots 10 =$  jusqu'à  $91 + 10 =$   
 $199 + 2 + 3 \dots 10 =$   
 $198 + 3 + 4 \dots 10 =$  jusqu'à  $191 + 10 =$

Mêmes exercices jusqu'à

- $899 + 2 + 3 \dots 10 =$   
 $898 + 3 + 4 \dots 10 =$  jusqu'à  $891 + 10 =$   
 b)  $198 + 3 = 201$  c)  $97 \text{ c.} + 8 \text{ c.} = 105 \text{ c.}$   
 $795 + 9 = 804$   $294 \text{ cm.} + 7 \text{ cm.} = 301 \text{ cm.}$   
 $493 + 8 = 501$   $798 \text{ l.} + 9 \text{ l.} = 807 \text{ l.}$   
 $897 + 7 = 904$   $596 \text{ kg.} + 6 \text{ kg.} = 602 \text{ kg.}$   
 d)  $5 \text{ fr. } 95 \text{ c.} + 8 \text{ c.} = 6 \text{ fr. } 03 \text{ c.}$   
 $7 \text{ q. } 94 \text{ kg.} + 7 \text{ kg.} = 8 \text{ q. } 01 \text{ kg.}$   
 ~~$3 \text{ m. } 99 \text{ cm.} + 5 \text{ cm.} = 4 \text{ m. } 04 \text{ cm.}$~~   
 $4 \text{ hl. } 98 \text{ l.} + 9 \text{ l.} = 5 \text{ hl. } 07 \text{ l.}$

2.  $80 + 7 \dots$  jusqu'à 150  
 $370 + 9 \dots$  » 460, etc  
 3. a)  $90 + 20, 30, 40 \dots 90$  jusqu'à 180  
 $190 + 20, 30, 40 \dots 90$  » 280, jusqu'à  
 $890 + 20, 30, 40 \dots 90$  » 980  
 b)  $80 + 30 + 40 + 50 \dots 90$  » 170  
 $180 + 30 + 40 + 50 \dots 90$  » 270, jusqu'à  
 $880 + 30 + 40 + 50 \dots 90$  » 970

et continuer ces exercices jusqu'à

$20 + 90 =$                        $120 + 90 =$                        $820 + 90 =$

*Degré supérieur*

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p>1. <math>1 + \frac{1}{2}</math><br/> <math>\times 2</math><br/> <math>- \frac{1}{2}</math><br/> <math>+ 2 \frac{1}{2} (5)</math><br/> <math>- 4 \frac{1}{2}</math><br/> <math>\times 3</math><br/> <math>+ 1</math><br/> <math>: 5</math><br/> <hr/> <math>(\frac{1}{2})</math></p> | <p>2. <math>1 - \frac{1}{3}</math><br/> <math>+ \frac{2}{3}</math><br/> <math>\times 2</math><br/> <math>: 8 (\frac{1}{3})</math><br/> <math>\times 5</math><br/> <math>+ 2 \frac{1}{3}</math><br/> <math>: 3</math><br/> <math>\times 6</math><br/> <hr/> <math>(8)</math></p> | <p>3. <math>4 \times \frac{2}{5}</math><br/> <math>+ 1 \frac{2}{5}</math><br/> <math>: 5</math><br/> <math>\times 4 (2 \frac{2}{5})</math><br/> <math>- \frac{3}{5}</math><br/> <math>+ \frac{3}{5}</math><br/> <math>: 2</math><br/> <math>\times 5</math><br/> <hr/> <math>(6)</math></p> |
| <p>4. <math>\frac{3}{4} + \frac{3}{4}</math><br/> <math>\times 2</math><br/> <math>- \frac{1}{4}</math><br/> <math>: 2 (1 \frac{2}{8})</math><br/> <math>+ \frac{1}{2}</math><br/> <math>: \frac{1}{8}</math><br/> <math>: 10</math></p>   | <p>5. <math>\frac{1}{2} : 5</math><br/> <math>+ \frac{1}{5}</math><br/> <math>\times 6</math><br/> <math>- \frac{3}{10} (1 \frac{1}{2})</math><br/> <math>: \frac{1}{2}</math><br/> <math>\times 1 \frac{1}{2}</math><br/> <math>+ \frac{3}{4}</math></p>                       | <p>6. <math>\frac{1}{4} + \frac{1}{2}</math><br/> <math>\times 6</math><br/> <math>: 1 \frac{1}{2}</math><br/> <math>\times 2 \frac{1}{2} (7 \frac{1}{2})</math><br/> <math>\times 4</math><br/> <math>\times \frac{2}{3}</math><br/> <math>: 8</math></p>                                  |



$$\begin{array}{r}
 - 1 \frac{1}{2} \\
 \hline
 (0) \\
 7. \frac{9}{10} : 3 \\
 \times 5 \\
 + 8 \frac{1}{2} \\
 : 3 (3 \frac{1}{3}) \\
 + \frac{1}{2} \\
 + 1 \frac{1}{6} \\
 : 2 \\
 \times 4 \\
 \hline
 (10)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 \times 4 \\
 \hline
 (21) \\
 8. \frac{3}{5} + \frac{4}{5} \\
 \times 5 \\
 : \frac{1}{10} \\
 - 66 (4) \\
 : \frac{2}{3} \\
 - 1 \frac{5}{6} \\
 - \frac{7}{6} \\
 \times 2 \\
 \hline
 (7)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 : \frac{1}{2} \\
 \hline
 (5) \\
 9. 8 \times 12 \frac{1}{2} \\
 : 3 \\
 - 30 \\
 : \frac{1}{3} (10) \\
 : 6 \\
 - \frac{1}{6} \\
 \times \frac{2}{3} \\
 - 1 \\
 \hline
 (0)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 10. 2 - \frac{2}{5} \\
 - \frac{4}{5} \\
 : \frac{2}{5} \\
 \times 6 (12) \\
 : 1 \frac{1}{2} \\
 - 5 \frac{1}{2} \\
 \times 4 \\
 : 20 \\
 \hline
 (\frac{1}{2})
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 11. \frac{1}{2} : \frac{1}{2} \\
 : \frac{1}{3} \\
 : \frac{1}{4} \\
 : \frac{1}{5} (60) \\
 : 6 \\
 : 8 \\
 \times 10 \\
 : 5 \\
 \hline
 (2 \frac{1}{2})
 \end{array}$$

J. S. et E. B.

## VARIÉTÉ

### Voyage au pays des mots.

Pour avoir l'autre jour relu ma grammaire, — formalité indispensable remise de jour en jour depuis quinze ans, — j'ai fait la nuit suivante un rêve étrange !

J'ai rêvé que mon yacht (en rêve j'ai quelquefois un yacht, une automobile ou un château), j'ai rêvé, dis-je, que mon yacht accostait le Pays des Mots. C'était une île dont le rivage était semé d'écueils philologiques.

A peine eus-je mis le pied à terre qu'un bizarre individu m'aborda la casquette à la main et m'offrit de me servir de guide dans le Pays des Mots, sous prétexte qu'il était « l'indicatif ». J'acceptai et nous nous mimes en route.

— Le Pays des Mots, m'apprit chemin faisant mon compagnon, est gouverné alternativement par deux rois, le « Verbe Etre » et le « Verbe Avoir », qui sont les deux auxiliaires de la volonté divine... Nous préférons de beaucoup le « Verbe Etre », parce que c'est un roi qui s'accorde toujours avec son sujet. Le « Verbe Avoir », lui, est plus capricieux ; croiriez-vous qu'il ne s'accorde avec son complément que si celui-ci marche devant lui ?

— Il faut que ce soit vous qui me le disiez pour que je le croie !... Mais quel est ce monsieur qui me saute au cou, m'embrasse et me fait mille caresses ?

— Oh ! c'est un raseur ! C'est le « Pronom démonstratif » !

— Et ces mots qui procèdent si minutieusement à leur toilette ?

— Vous ne les reconnaissez pas ? Ce sont les « Noms propres » !... Ces Mots, là-bas, vêtus de rouge, ce sont les « Nombres cardinaux »... Mais venez par ici...

Evitons la conversation des « Locutions vicieuses » et longeons le Collège Chapsal.

— Attendez ! Quel est ce personnage coiffé d'une mitre, qui donne de petits soufflets à cet autre, agenouillé ?

— Ça ? C'est l' « Exception », qui est en train de confirmer la « Règle »... Mais entrons dans ce monument, qui n'est autre chose que la « Maison de Retraite des Mots vieillis et des Locutions hors d'usage ».

Nous entrâmes et fûmes aussitôt entourés par des centaines de vieux mots plus ou moins ridés ou démodés. Je reconnus au hasard les mots « Epoux », « Miroir », « Servante », « Missive », « Besicles », « Hôtellerie », « Dandy », « Lionne », « Merveilleuse », « Caucan », « Cabas », « Carrosse », « Coursier », « Casquin », etc., etc. Tous commençaient à me raconter en même temps leur histoire d'un accent aigu, quand le « Passé », qui par hasard était présent, referma sur eux la parenthèse.

— Mais quel est donc cet enfant qui paraît avoir tant de mal à grandir ? demandai-je à mon guide, en lui désignant un avorton assis gravement à l'écart.

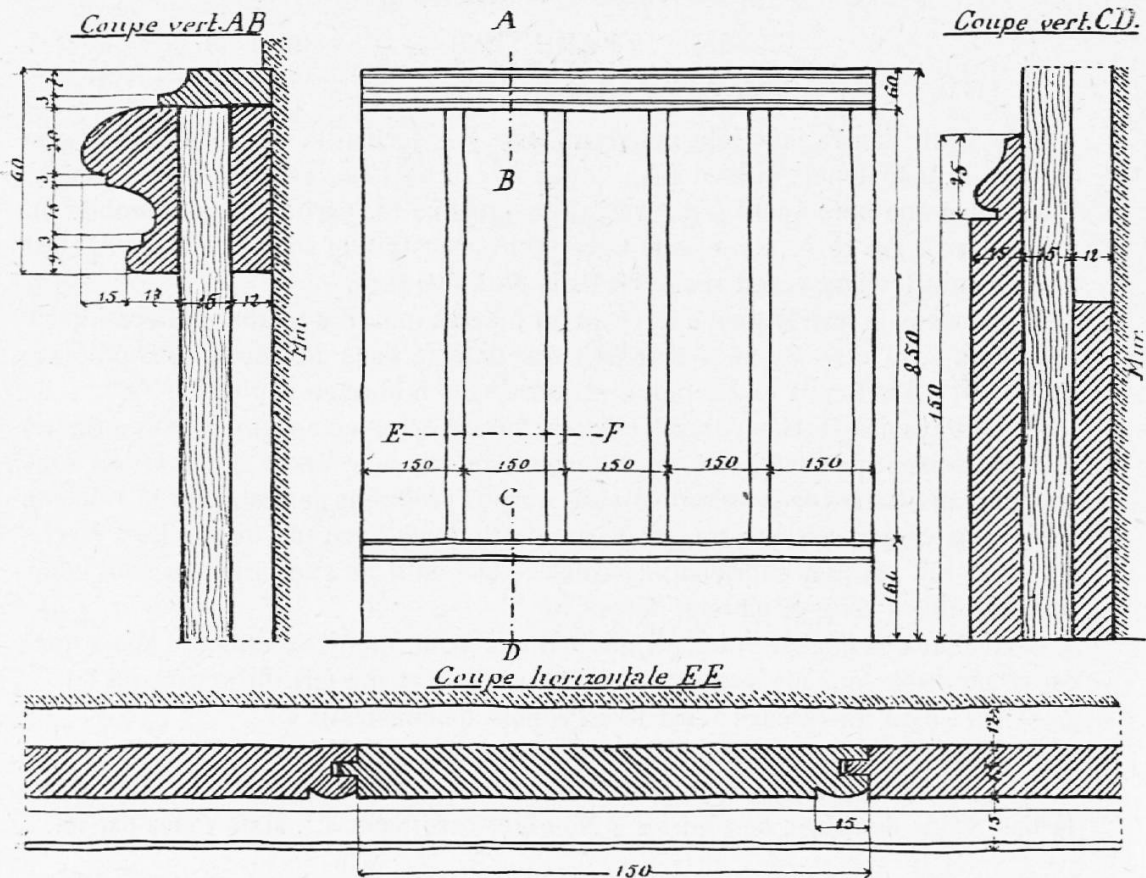
— Chut ! me dit-il d'un ton soudain respectueux et le doigt sur ses lèvres, c'est le « Dictionnaire de l'Académie » !

(Communiqué par M. Métral.)

Michel ZAMACOIS.

DESSIN

*Croquis côté d'un lambris non assemblé.*



# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

# ÉCOLES NORMALES

### Examens d'admission.

- a) Pour la **IV<sup>me</sup> classe des garçons**, les jeudi et vendredi 1 et 2 avril ;  
b) Pour la **III<sup>e</sup> classe des jeunes filles**, les vendredi et samedi 2 et 3 avril.  
Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;  
b) Un certificat de vaccination ;  
c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;  
d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants et aspirantes doivent être âgés de **16 ans** au moins révolus au 31 décembre ; être exempts d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

H 3062 L

---

# ÉCOLES NORMALES

### Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

**Examen préliminaire : du 24 au 30 mars.**

**Examen final : du 22 au 30 mars.**

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des écoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2<sup>e</sup> service, avant le **13 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

Lausanne, le 25 janvier 1909.

H 3062 L

---

# ÉCOLES NORMALES

### Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1<sup>re</sup> série d'épreuves : les 26, 27 et 28 avril.

2<sup>me</sup> série d'épreuves : les 1 et 2 juillet.

Demander **règlement** et **horaire** à la Direction.

H 3062 L.

---

# EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



# COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Des cours de raccordement pour entrer en 6<sup>ème</sup> classe seront ouverts d'avril à juillet.

Examens d'admission : mardi et mercredi 30 et 31 mars à 8 h. du matin.

Inscriptions : jeudi, vendredi et samedi 25, 26 et 27 mars.

Pièces à produire : acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

Contribution scolaire fr. 20.—.

Lausanne, le 13 février 1909.

H 30910 L

La Direction.

## Collège et gymnase scientifiques cantonaux Examens d'admission

Ces examens auront lieu :

Pour la 1<sup>ère</sup> année du collège, le 27 mars ;

Pour les autres classes du collège et pour le gymnase, le 29 mars.

Les inscriptions des candidats seront reçues au bureau de la direction jusqu'au 24 mars tous les jours de 10 h. à 11 1/2 h.

F. MAY, directeur.

Afin d'introduire ma

## MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

**PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL**

Albanvorstadt 16. Postfach 1

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

**Vêtements confectionnés**

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

# VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française  
et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs  
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger  
des morceaux  
p<sup>r</sup> réparations.

MAISON ..  
• MODÈLE

Maier  
& Chapuis

LAUSANNE  
22, RUE DU PONT

Envois à choix  
immédiats.

Collections  
échantillons  
à disposition.



TOUJOURS

10<sup>0</sup>/<sub>0</sub>

d'escompte

au lieu du 3 %  
habituel à 30 jours,

aux membres de la

S. P. V.

An experienced Swiss Diplome Professor,  
O F. 290 speaking English, French, German

fluently wants reengagement at Easter as a teacher in Switzerland.

Prefers Bâle, Geneva, Neuchâtel or Bellinzona.

MARTI, 30, Sutherlandplace, Bayswater, LONDON W.

Commission interecclésiastique romande

DE

Chants religieux

Fascicule 4 H. 3 Chœurs d'hommes pour la réception, Pâques et Noël.

Fascicule 5 M. 3 Chœurs mixtes pour la réception, Vendredi-Saint  
et Pâques.

15 centimes le fascicule de 4 pages.

S'adresser au dépositaire de la Commission : L. Barblan, pasteur, Rances.



# RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

## PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,  
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net: 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

**Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.**

---

---

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

# FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

*MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE* Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.